La prévention est un geste simple

Regione del Veneto

Servizio Socio Sanitario Regionale
In Universum Salus

VIVO BENE VENETO
Piano Regionale Prevenzione del Veneto

Dépistage du cancer du sein

Ce que c'est

Il s'agit d'un parcours gratuit de diagnostic précoce du cancer du sein, qui vous accompagne dès votre participation au programme, du diagnostic jusqu'au traitement de l'éventuelle lésion.

L'ensemble du parcours est pris en charge par le Système de Santé Régional. Aucune ordonnance médicale n'est nécessaire.

À qui il s'adresse

Aux femmes âgées de 45 à 74 ans, résidant ou domiciliées dans la Région Vénétie

À quelle fréquence

Tous les 2 ans, au moyen d'un examen radiologique appelé mammographie

Comment il se déroule

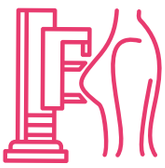

La mammographie dure quelques minutes. La compression du sein peut être un peu désagréable, mais cette gêne disparaît immédiatement. Les images sont interprétées indépendamment par deux radiologues. Il est utile de rester attentive à l'apparition éventuelle de symptômes entre deux examens, par exemple une masse, une douleur au sein, un écoulement du mamelon ou une modification de la forme du sein, et de les signaler à votre médecin traitant sans attendre l'invitation suivante.

Le parcours

- Vous recevez l'invitation à votre domicile et dans votre Dossier de santé électronique.
- Vous pouvez également modifier votre rendez-vous depuis votre Dossier de santé électronique.
- ***Si la mammographie est négative:*** vous recevez une notification de votre ULSS et, après deux ans, l'invitation suivante.
- ***Si la mammographie est positive:*** vous recevez une notification de votre ULSS et une invitation à réaliser des examens complémentaires

Une mammographie positive ne signifie pas que vous avez un cancer : elle indique la nécessité de réaliser des examens complémentaires. C'est pourquoi il est important de réaliser les examens complémentaires qui vous sont proposés.

Pourquoi le faire

Le dépistage permet de détecter les tumeurs lorsqu'elles sont encore de petite taille. Leur traitement est ainsi plus facile, avec moins de conséquences et de meilleures chances de guérison.

PARTICIPER AUX DÉPISTAGES DES CANCERS EST UN GESTE SIMPLE

POUR EN SAVOIR PLUS ET DEMANDER UN RENDEZ-VOUS :

Contactez votre ULSS via la **page web régionale**

Ou consultez votre Dossier de santé électronique

Fascicolo Sanitario Elettronico
Sanità km zero

La prévention est un geste simple

Regione del Veneto

Servizio Socio Sanitario Regionale
In Universum Salus

VIVO BENE VENETO
Piano Regionale Prevenzione del Veneto

Dépistage du cancer colorectal

Ce que c'est

Il s'agit d'un parcours gratuit de prévention du cancer colorectal. Le côlon est la partie de l'intestin où passent les selles. Il se termine par le rectum, qui communique avec l'extérieur par l'anus. Des excroissances, appelées polypes, peuvent se développer dans cette partie de l'intestin et, au fil des années, grossir jusqu'à devenir des tumeurs. Le dépistage vous accompagne dès votre participation au programme, du diagnostic jusqu'au traitement de l'éventuelle lésion.

L'ensemble du parcours est pris en charge par le Système de Santé Régional.
Aucune ordonnance médicale n'est nécessaire.

À qui il s'adresse

Aux femmes et aux hommes résidant ou domiciliés en Région Vénétie, âgés de 50 à 74 ans.

À quelle fréquence

Tous les 2 ans, avec la recherche, dans un échantillon de selles, de traces de sang invisibles à l'œil nu

Comment il se déroule

Le test recherche la présence de sang occulte dans les selles. Avec votre invitation, rendez-vous dans une pharmacie participante indiquée dans la lettre et retirez le tube de prélèvement. Prélevez à votre domicile un petit échantillon de selles et rapportez le tube à la pharmacie

Le parcours

Vous recevez l'invitation à votre domicile et sur votre Dossier de santé électronique.

Si le test est négatif: vous recevez une notification de votre Azienda ULSS et, après l'intervalle prévu, une nouvelle invitation.

Si le test est positif: vous recevez une notification de votre ULSS et une invitation à réaliser des examens complémentaires (coloscopie, qui sera réalisée sous sédation).

Un test positif ne signifie pas que vous avez un cancer ou une lésion précancéreuse : il indique la nécessité de réaliser des examens complémentaires. C'est pourquoi il est important de réaliser les examens complémentaires qui vous sont proposés.

Pourquoi le faire

Le dépistage peut détecter des lésions avant qu'elles n'évoluent en cancer ou des tumeurs lorsqu'elles sont encore de petite taille. Leur traitement est ainsi plus facile, avec moins de conséquences et de meilleures chances de guérison.

PARTICIPER AUX DÉPISTAGES DES CANCERS EST UN GESTE SIMPLE

POUR EN SAVOIR PLUS ET DEMANDER UN RENDEZ-VOUS :

Contactez votre ULSS via la **page web régionale**

Ou consultez votre Dossier de santé électronique

Fascicolo Sanitario Elettronico
Sanità km zero

La prévention est un geste simple

Regione del Veneto

Servizio Socio Sanitario Regionale
In Universum Salus

VIVO BENE VENETO
Piano Regionale Prevenzione del Veneto

Dépistage du cancer du col de l'utérus

Ce que c'est

Il s'agit d'un parcours gratuit de prévention du cancer du col de l'utérus, qui est la zone de transition entre le vagin et l'utérus. Ce cancer est causé par le papillomavirus (HPV), un virus très répandu qui se transmet lors des rapports sexuels. Il existe un vaccin contre ce virus, proposé aux filles et aux garçons à l'âge de 12 ans, qui est efficace pour prévenir l'infection et le développement des cancers causés par le virus. Le dépistage vous accompagne dès votre participation au programme, du diagnostic jusqu'au traitement de l'éventuelle lésion.

L'ensemble du parcours est pris en charge par le Système de Santé Régional.
Aucune ordonnance médicale n'est nécessaire.

À qui il s'adresse

Aux femmes âgées de 25 à 64 ans, résidant ou domiciliées dans la Région Vénétie.

À quelle fréquence

De 25 à 29 ans: tous les 3 ans (avec un test Pap)

de 30 à 64 ans: tous les 5 ans (avec un test HPV).

Les femmes vaccinées contre le HPV avant l'âge de 15 ans commencent le dépistage à 30 ans, car leur risque de cancer est très faible

Comment il se déroule

Le prélèvement effectué au niveau du col de l'utérus est un examen indolore, mais qui peut être légèrement désagréable, et ne dure que quelques minutes.

L'examen n'est pas réalisé pendant les règles: si vous avez vos règles le jour du rendez-vous, contactez votre ULSS pour le déplacer.

Le parcours

- Vous recevez l'invitation à votre domicile et sur votre Dossier de santé électronique.
- Vous pouvez également modifier votre rendez-vous depuis votre Dossier de santé électronique.
- ***Si le test est négatif:*** vous recevez une notification de votre Azienda ULSS et, après l'intervalle prévu, une nouvelle invitation.
- ***Si le test est positif:*** vous recevez une notification de votre ULSS et une invitation à réaliser des examens complémentaires (examen gynécologique avec colposcopie). Si le test HPV est positif mais que le test Pap réalisé sur le même échantillon est négatif : il vous sera proposé de refaire un test HPV un an plus tard.

Pourquoi le faire

Le dépistage peut détecter des lésions avant qu'elles n'évoluent en cancer ou des tumeurs lorsqu'elles sont encore de petite taille. Leur traitement est ainsi plus facile, avec moins de conséquences et de meilleures chances de guérison.

PARTICIPER AUX DÉPISTAGES DES CANCERS EST UN GESTE SIMPLE

POUR EN SAVOIR PLUS ET DEMANDER UN RENDEZ-VOUS :
Contactez votre ULSS via la **page web régionale**

Ou consultez votre Dossier de santé électronique

Fascicolo Sanitario Elettronico
Sanità km zero